

**ARRETE MUNICIPAL N°2017-28**

**Portant sur : TRAVAUX DE DEPLOIEMENT  
DE LA FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE**

Le Maire de la commune de BAZINCOURT sur EPTE,

- VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;
- VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;
- VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
- VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;
- VU la demande formulée par la société CAPECOM-CIRCET, 195 rue Verte 14790 Mouen.

**Considérant** qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes pendant la réalisation des travaux nécessaires dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune de Bazincourt sur Epte/ Thierceville.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : L'entreprise CAPECOM-CIRCET et ses sous- traitants sont autorisés à effectuer les travaux de déploiement de la fibre optique à compter du 10 Août 2017 et jusqu'au 31 décembre 2018.

**ARTICLE 2** : La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée. Le stationnement est interdit pour tous véhicules.

**ARTICLE 3** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise intervenante afin de garantir la sécurité des piétons et la circulation des véhicules.

**ARTICLE 4** : Nonobstant les dates fixées aux articles 1, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux, concrétisée par la levée de la signalisation.

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera rendu exécutoire dès sa transmission à l'intéressé.

**ARTICLE 6** : Le Commandant du Groupement de Gendarmerie,  
est chargé, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :  
M. le Directeur de l'entreprise CIRCET  
M. le Directeur de l'agence routière de VERNON,  
Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévrière  
Grisel

Fait à BAZINCOURT SUR EPTE  
Le 11 août 2017

Béatrice DUMONTIER,

Maire